



**HALL A**  
**APARTEMENT DE 3 PIECES**  
**A502 au 5ème étage**

ENTREE	5,29
SEJOUR / CUISINE	22,52
CHAMBRE 1	14,42
CHAMBRE 2	9,31
SDB	5,36
DGT	3,02
WC	1,85
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>61,77 m<sup>2</sup></b>
RGT EXT	2,52
BALCON	7,53
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>71,82 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

[RJ]	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	[---]	Radiateur
VR	Volet Roulant	F	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
[+]	Soffite / faux plafond / retombée	LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		[---]	Retombée de poutre

Indice C Septembre 2019

Echelle : 0 50 100 200cm

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les surfaces, les hauteurs sous plafond ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges indiquées sont approximatives.